

Comment soutenir la couveuse et les projets ?

Afin de lancer l'activité agricole des couvés, la couveuse mettra à leur disposition un capital financier pour permettre les approvisionnements (semences, engrais, petit matériel, fourrages,...) dans l'attente des premières ventes. Afin de compléter l'appui bancaire dont la couveuse dispose, nous vous proposons de souscrire à un contrat de **prêt de trésorerie à taux 0%** auprès de la SAS.

D'une durée de **12 mois**, il vous sera remboursé en fin de saison de test. En échange, la couveuse s'engage à vous faire bénéficier d'une **remise sur l'achat des produits** des couvés.



Ce projet est animé par :



CIVAM BEARN
et
FEDERATION REGIONALE DES
CIVAM D'AQUITAINE

Adhérent à :



Ce projet est soutenu par :



Ne pas jeter sur la voie publique. Réalisé et imprimé par nos soins.

Couveuse agricole

SAS GR.A.I.N.E.S.

**Comment soutenir
un projet
innovant et social !**



Une couveuse agricole : pour quoi faire ?

Elle est destinée à l'**installation agricole** de porteurs de projets sans ferme familiale.

Les Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) souhaitent démontrer que l'installation **progressive est possible** dans le cadre du **Système Alimentaire Local** (vente de proximité, AMAP®,...).

La couveuse propose des "**espaces-tests**" pour de futurs entrepreneurs : les couvés.

C'est l'apprentissage du **métier d'agriculteur** et la confrontation à la réalité qui valideront les projets des couvés.

La couveuse met à disposition des **moyens de production**, un **accompagnement** humain, technique, financier et administratif.



La couveuse : qu'est-ce que c'est ?

Pour permettre l'accueil des couvés, une **Société par Actions Simplifiée (SAS)** à capital variable a été créée.

Elle a pour objet la production agricole, la commercialisation des produits et l'accompagnement des porteurs de projet.

Elle se nomme **GR.A.I.N.E.S. : GRaines d'Agriculteurs, Innovants, Nourriciers, Entrepreneurs et Soutenus.**

Et les couvés, qui sont-ils ?

Ce sont des personnes de différentes origines (agricoles ou non) qui souhaitent expérimenter et/ou avancer dans leurs projets qui concernent des activités aussi variées que :

- le **maraîchage**,
- l'**élevage**,
- l'**arboriculture**,
- la culture de **haricot-maïs du Béarn®**

Ces candidats bénéficient d'un contrat CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise - loi sur l'initiative économique - 2003). Ce contrat est de 12 mois renouvelable 2 fois. Il permet aux couvés de valider leur projet en conservant leur statut antérieur et leurs revenus sociaux.

Contrat de Prêt

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél. :

Courriel :

Je suis intéressé(e) pour souscrire un "contrat de prêt de trésorerie" et souhaite donc recevoir une documentation.

Je désire de plus amples renseignements.

Je ne suis pas intéressé(e)

Signature :

Détails du prêt au verso.

SAS GR.A.I.N.E.S.

14 Avenue de Saragosse

64000 PAU

Tél. : 05 59 84 70 63

Fax : 05 59 84 20 25

Courriel : civambearn@orange.fr

Blog : <http://graines.acacs.org/>